

**UPR MEXIQUE**

Déclaration de Djibouti faite par Mohamed Abdoukader Moussa

Genève 23.10.2013

Merci M. le Président,

Ma délégation souhaite la bienvenue à délégation du Mexique et salue la clarté et l'exhaustivité de son exposé très complet dans le cadre de l'EPU.

Nous voudrions particulièrement mettre en avant les progrès réalisés par le Mexique en faveur de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme, à savoir la ratification de la convention des Droits de l'enfant et le protocole facultatif s'y rapportant.

Par ailleurs, nous souhaiterions faire une recommandation en ce sens, en encourageant la délégation du Mexique à toujours protéger les Droits de l'enfant.

Toutefois, nous demeurons préoccupé par le sort de la population d'ascendance africaine. A cet effet, Djibouti recommande au Mexique de reconnaître la population d'ascendance africaine en tant que groupe ethnique et à promouvoir ses droits.

Pour finir nous souhaitons pleins succès au Mexique dans la mise en œuvre des recommandations issues de son EPU.

Je vous remercie M. le Président.